

charte graphique

DES COMMUNES ASSOCIÉES DE

CELLES-SUR-BELLE

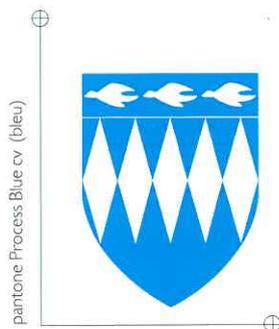
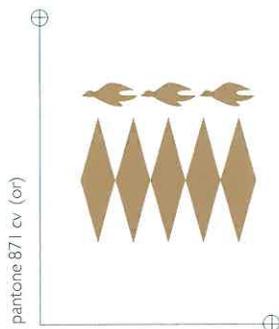
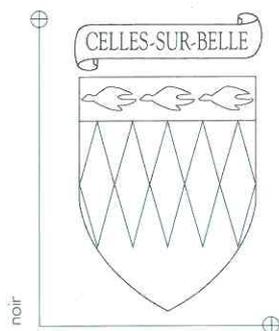
MONTIGNÉ

VERRINES-SOUS-CELLES

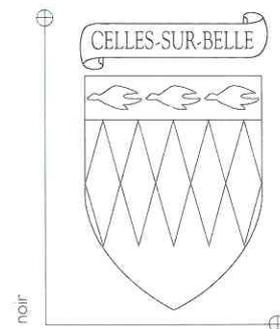
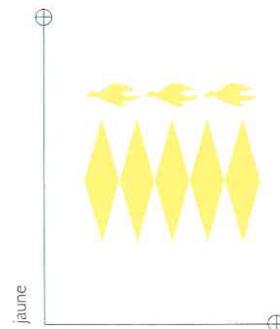
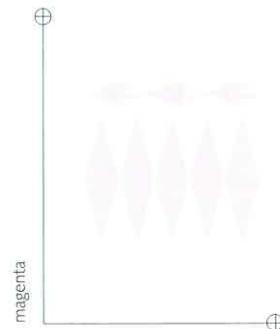
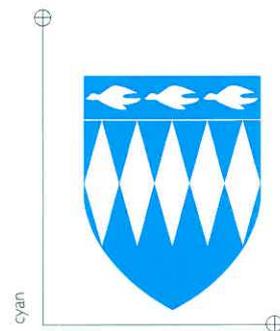
chromie et typographie

CHARTRE GRAPHIQUE de la Ville de Celles-sur-Belle
et des communes associées de Montigné et Verrines-sous-Celles

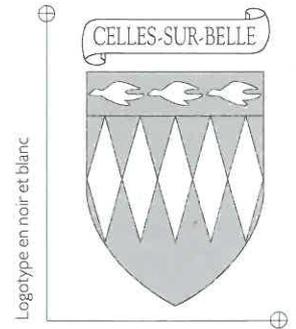
Logotype en 3 couleurs



Logotype en Quadri



Logotype en Noir et Blanc



gamme des couleurs

Logotype en 3 couleurs



noir



pantone 871 cv (or)



pantone Process Blue cv

Logotype en Quadri



cyan



magenta



jaune



noir

polices caractères

Goudy Oldstyle Roman

1234567890

abcdefghijklmnopqrstuvwxy

ABCDEFGHIJKLMNPOQRSTUVWXYZ

- Qui est autorisé à utiliser le logotype ?

Tous les commerçants, artisans, entrepreneurs, associations, administrations, services, etc... qui ont un lien direct avec Celles-sur-Belle et les communes associées de Montigné et Verrines-sous-Celles.

- Comment faire une demande d'utilisation du logotype ?

Simple et rapide, il suffit de renvoyer la partie détachable de la Charte Graphique qui vous est présentée à l'adresse indiquée en page 4 en ayant pris soin de compléter toutes les rubriques. Après acceptation des services administratifs, vous recevrez l'accord d'utilisation du logotype.

Dans le cadre d'évènement ponctuel, l'utilisation du logotype ne sera acceptée que pour la durée de l'évènement.

- Utiliser le logotype !

Ce logotype a été élaboré selon des critères basés sur l'historique de Celles-sur-Belle et de ses communes associées. Il est de part sa représentation, un symbole de développement qui garde en mémoire l'histoire de notre terroir. En imposant ce logotype dans le cadre d'une volonté de communication, c'est l'image de notre passé mais aussi le signe d'identité réelle à une dynamique de développement désireuse de regarder vers le futur.

- M. le Maire !

En ce début de millénaire, la ville de Celles-sur-Belle et ses communes associées de Montigné et Verrines-sous-Celles ont élaboré une Charte Graphique. Elle va permettre à chacun d'entre nous de s'identifier au passé de nos communes, mais aussi à une volonté unie et réelle de développer les secteurs d'activités qui nous sont chers. Par l'utilisation de ce logotype dans un dynamisme de communication, Celles-sur-Belle et ses communes associées seront facilement identifiables en imposant une image symboliquement forte.

C'est pourquoi, je ne peux qu'aller dans le sens d'un encouragement pour l'utilisation de notre Charte.

Faisons connaître notre histoire mais aussi notre volonté de développement.

Le Maire.